

BURKINA-FASO

SECRETARIAT GENERAL DU PREMIER MINISTRE



**Autorité de Régulation
de la Commande Publique**

**RAPPORT DEFINITIF SUR L'AUDIT DES MARCHES PUBLICS DE
L'EXERCICE BUDGETAIRE 2019**

**AUTORITE CONTRACTANTE : DIRECTION REGIONALE DE L'EAU ET
DE L'ASSAINISSEMENT DU CENTRE-EST/TENKODOGO**

N° Réf : 20/19/DA/ARCOP/2020

GROUPEMENT SYNEX - CMC



02 BP 8063 COTONOU BENIN

Tél : 00229 21 30 45 44/ 00229 66 26 67 75

csynex@yahoo.fr /dossyov@yahoo.fr /secretariat@synexconsulting.bj

SOMMAIRE

I.	LETTRE INTRODUCTIVE	5
II.	LETTRE D'OPINION DE L'AUDITEUR.....	7
III.	SYNTHESE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS	10
	3.1. CONSTATS SUR LA MISE EN PLACE ET L'ORGANISATION DES ORGANES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE.....	10
	3.2. CONSTATS PRELIMINAIRES SUR L'EXHAUSTIVITE DES MARCHES COMMUNIQUEES, DES DOCUMENTS ATTENDUS ET SUR L'UTILISATION DE METHODES PEU COMPETITIVES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE	11
	3.2.1. <i>Commentaire sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante</i>	<i>11</i>
	3.2.2. <i>Commentaire sur l'exhaustivité des documents attendus par la mission.....</i>	<i>11</i>
	3.2.3. <i>Commentaire sur l'utilisation des procédures peu ou non compétitives par l'autorité contractante pendant la période sous revue.....</i>	<i>12</i>
	3.3. CONSTATS SUR LA PASSATION ET L'EXECUTION DES MARCHES SELECTIONNES.....	13
	3.3.1. <i>Echantillonnage.....</i>	<i>13</i>
	3.3.2. <i>Phase de préparation du marché</i>	<i>13</i>
	a- Contrôles préliminaires d'ordre général	13
	b- Préparation du marché	13
	3.3.3. <i>Phase du déroulement de la procédure de passation.....</i>	<i>14</i>
	a- Respect des conditions spécifiques liées à l'AOR s'il y a lieu	14
	b- Respect des conditions spécifiques liées à l'ED (Entente Directe) s'il y a lieu.....	14
	c- Respect des conditions spécifiques liées à l'AOOA (appel d'offres ouvert accéléré) s'il y a lieu.....	14
	d- Respect des conditions spécifiques liées aux procédures allégées s'il y a lieu.....	14
	e- Dossier d'appel à concurrence	14
	f- Présentation des offres	14
	g- Réception des offres.....	15
	h- Ouvertures des offres	15
	i- Evaluation des offres et attribution	15
	j- Approbation des travaux de la CAM	16
	k- Signature et approbation du Contrat de marché.....	16
	3.3.4. <i>Phase de l'exécution (réception et de règlement) du marché.....</i>	<i>16</i>
	a- Réception et règlement du marché.....	16
	b- Respect des conditions spécifiques de recours à l'avenant au marché initial s'il y a lieu	17
	3.3.5. <i>Commentaire sur les délais de passation et d'exécution des marchés sélectionnés au titre de la période sous revue.....</i>	<i>17</i>
	3.4. CONSTATS SUR LA MATERIALITE PHYSIQUE DES MARCHES SELECTIONNES	17
	3.5. CONSTATS SUR LE TRAITEMENT DES PLAINTES EVENTUELLES PAR L'AUTORITE CONTRACTANTE.....	18
IV.	ANNEXES	19

SIGLES ET ABREVIATIONS

AC : Autorité Contractante

AOOA : Appel d'Offres Ouvert Accéléré

AOO : Appel d'Offres Ouvert

AOR : Appel d'Offres Restreint

ARCOP : Autorité de Régulation de la Commande Publique

CAM : Commission d'Attribution des Marchés

CC : Consultation de Consultant

CCAG : Cahier des Clauses Administratives Générales

CCAP : Cahier des Clauses Administratives Particulières

CCTP : Cahier des Clauses Techniques Particulières

DAC : Dossier d'Appel à Concurrence

DAO : Dossier d'Appel d'Offres

DC : Demande de Cotation

DCF : Demande de Cotation Formelle

DCNF : Demande de Cotation Non Formelle

DG-CMEF : Direction Générale de Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

DMP : Direction des Marchés Publics

DPA : Demande de Proposition Allégée

DPro : Demande de Proposition

DPx : Demande de Prix

DR-CMEF : Direction Régionale de Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

ED : Entente Directe

EDS : Entente Directe Spécifique

ISA : International Standard Audit

MI : Manifestation d'Intérêt

N/A : Non Applicable

ORD : Organe de Règlement des Différends

PI : Prestation Intellectuelle

PPM : Plan de Passation des Marchés Publics

PRM : Personne Responsable des Marchés

TDR : Termes de Référence

TTC : Toutes Taxes Comprises

LETTRE INTRODUCTIVE

I. LETTRE INTRODUCTIVE

La gestion budgétaire de l'exercice 2019 de la **DIRECTION REGIONALE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT DU CENTRE-EST/TENKODOGO** a été marquée par la passation de **21 marchés publics** pour un montant global de **FCFA 145 045 365** selon la liste des marchés publics communiquée par la Direction.

L'échantillonnage aléatoire simple réalisé selon les TDRs par le Groupement de Cabinets a conduit à la sélection de **3 marchés publics d'une valeur globale de FCFA 65 538 210**, soit un taux de représentativité de **14%** en termes de volume des marchés et **45%** en termes de montant des marchés comme le montre le tableau ci-dessous :

Eléments	Communiqués		Sélectionnés		%	%
	Volume	Montant	Volume	Montant		
Total des marchés	21	145 045 365	03	65 538 210	14	45

Une fois l'échantillon sélectionné, nous nous sommes rapprochés du représentant de la PRM de l'Autorité contractante et avons procédé à la collecte des pièces relatives à ces marchés sélectionnés.

Nous avons ensuite apprécié la mise en place et l'organisation de la PRM et de la structure en charge du contrôle au titre de la période sous revue et avons procédé à la revue de conformité **des procédures de passation et d'exécution des marchés publics et délégations de service public échantillonnés** par rapport aux dispositions réglementaires en vigueur pendant ladite période de même que le contrôle de la matérialité physique de certains marchés choisis au hasard.

A l'issue de nos travaux, nous avons exposé lors d'une séance de restitution une synthèse des constats à l'autorité contractante pour recevoir ses observations éventuelles.

Le présent rapport a pour objet de présenter nos constats et de formuler des recommandations à travers le plan ci-après :

- Lettre d'opinion
- Synthèse des constats et recommandations
- Annexes

Fait à Ouagadougou, le 07 juin 2021



Bamidélé G. Thierry DOSSOU-YOVO
Mandataire du Groupement SYNEX-CMC
Associé Gérant SYNEX Consulting SARL

LETTRE D'OPINION

II. LETTRE D'OPINION DE L'AUDITEUR

A

Monsieur le Directeur Général de la Direction Régionale de l'Eau et de L'Assainissement Du Centre-Est/Tenkodogo (DREA)

A

Monsieur le Secrétaire Permanent de l'Autorité de Régulation de la Commande Publique du Burkina-Faso (ARCOP)

Conformément au contrat de services n° AAI-ARCOP/03/00/02/05/00/2020/00017, nous avons procédé à l'audit des marchés publics et des délégations de service public de votre autorité contractante au titre de l'exercice budgétaire 2019.

Notre mission est de formuler à la lumière de nos vérifications un jugement motivé sur les procédures de passation et de contrôle des marchés publics et délégations de service public passés et la qualité des prestations au titre de la période sous revue, par référence aux dispositions de la réglementation nationale des marchés publics, aux directives communautaires, aux documents et standards internationaux.

Nous avons réalisé notre audit conformément aux Normes Internationales d'Audit (ISA) et aux bonnes pratiques observées au plan international en matière d'audit. Ces normes imposent de programmer et d'effectuer l'audit de manière à avoir raisonnablement l'assurance que les marchés publics de l'exercice budgétaire 2019 ont été passés de façon transparente et régulière conformément aux dispositions du code des marchés publics en vigueur.

L'audit indépendant des marchés publics consiste à examiner, par échantillonnage des marchés communiqués par l'autorité contractante, au moyen de tests de conformité vis-à-vis de la réglementation en vigueur des rapprochements et recoupements nécessaires, les éléments probants qui justifient les informations recueillies.

Nous croyons que notre audit constitue une base raisonnable pour l'expression de notre opinion.

Opinion de l'auditeur

A l'issue des contrôles, l'audit a abouti aux conclusions ci-après :

	<u>Commentaires</u>
Sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante	<i>Au regard des documents soumis à son appréciation, la mission n'a pas pu se prononcer sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante en raison du défaut de la tenue d'un registre des engagements.</i>
Sur l'exhaustivité des documents attendus par la mission pour chaque marché	<i>Taux d'incomplétude des dossiers communiqués : 26% des pièces demandées (Confère détail au point 3.2.2)</i>
Sur l'utilisation des méthodes peu ou non compétitives sur la période	<i>L'autorité contractante a utilisé uniquement 68 % de ses marchés communiqués des procédures peu ou non compétitives (DC, CC, ED, EDS). (Confère détail au point 3.2.3)</i>

	Commentaires
Sur régularité de la mise en place et de l'organisation de la PRM (1)	07 irrégularités par rapport au code des marchés publics.
Sur la conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés sélectionnés	20 cas de non-conformité constatés par rapport au code des marchés publics.
Sur le contrôle de la matérialité physique des marchés sélectionnés	La mission a relevé une (01) anomalie sur 9 possibles, soit un taux de 11% d'irrégularités.
Sur le respect des délais	Le contrôle sur les délais a révélé le non-respect de 02 délais. (Confère point 3.3.5). Par ailleurs, la mission est limitée dans l'appréciation des autres délais du fait de l'absence des pièces (bordereaux de transmission) et/ou de la date certaine de transmission des courriers.

(1) La mise en place et le fonctionnement de la CAM et de la SCT ont été présentés de façon individuelle dans la revue de conformité de la procédure inhérente à chaque marché.

Fait à Ouagadougou, le 07 juin 2021



Bamidélé G. Thierry DOSSOU-YOVO
Mandataire du Groupement SYNEX-CMC
Associé Gérant SYNEX Consulting SARL

SYNTHESE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS

III. SYNTHÈSE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS

Les principaux constats qui découlent de la revue des marchés sélectionnés seront présentés en quatre (04) points principaux à savoir :

- La mise en place et l'organisation de la PRM pendant la période sous revue ;
- Les procédures de passation et d'exécution des marchés publics ;
- L'exécution des marchés publics (contrôle sur pièces) ;
- La matérialité physique (contrôle in situ).

3.1. CONSTATS SUR LA MISE EN PLACE ET L'ORGANISATION DES ORGANES PENDANT LA PÉRIODE SOUS REVUE

3.1.1. Mise en place de la PRM

R1 à R4

Observation

Sur l'existence d'un acte de désignation de la PRM au titre des exercices sous revue (art 10 du décret 2017_0049/PRES/PM/MINEFID):

Non-respect de l'article art 10 du décret 2017_0049/PRES/PM/MINEFID en ce qui concerne la désignation d'une PRM au sein d'une autorité contractante (AC). En effet, la mission a noté que les opérations de passation de la commande publique sont conduites par le Gestionnaire de crédit et non par une PRM conformément désignée.

Recommandation

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à ce que formellement une PRM puisse être nommée pour conduire les opérations de la passation des marchés à commande publique conformément aux dispositions en vigueur.

3.1.2. Organisation de la PRM

R5 à R10

Observations

✓ Par rapport à l'archivage de la documentation relative aux marchés passés (article 9 du décret 2017_0049/PRES/PM/MINEFID et l'arrêté 2017_390/MINEFID/CAB portant procédures d'archivage des documents), la mission a relevé les anomalies ci-après :

- absence dans les dossiers de marchés archivés l'exhaustivité des pièces relatives à chaque marché ;
- absence d'une liste récapitulative des documents liés à chaque procédure ;
- absence d'un système d'archivage électronique.

✓ sur l'élaboration des statistiques sur les marchés publics au titre de l'exercice sous revue (art 9 du décret 2017_0049/PRES/PM/MINEFID), la mission n'a pas eu connaissance de la tenue des statistiques par la PRM ;

✓ sur l'existence d'un guide de procédures sur la passation des marchés, l'autorité contractante utilise comme guide le code des marchés publics. Celle-ci gagnerait en principe à élaborer un outil de gestion de la commande publique qui tient compte des spécificités organisationnelles ou structurelles de la direction tout en se basant sur les dispositions du code des marchés publics ;

- ✓ sur l'existence d'un système de suivi (tenue d'un fichier de marchés, d'un registre des offres, les PVs de réunion etc.). La mission n'a pas noté la tenue d'un fichier de marchés par la direction ;
- ✓ sur l'établissement et la preuve de transmission de l'état d'exécution du plan annuel à l'ARCOP (article 2 de l'arrêté 2017_393), la mission n'a pas eu connaissance de la transmission des états d'exécution mensuels consolidés du PPM au titre des exercices sous revue.

Recommandations

Conformément aux dispositions en vigueur, nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à:

- l'archivage des dossiers de marchés passés conformément aux procédures recommandées par les textes en vigueur ;
- la tenue des statistiques par la PRM ;
- la mise en place d'un manuel de procédures sur la passation des marchés ou à défaut, l'utilisation du guide de l'Autorité Contractante de l'ARCOP;
- la tenue d'un fichier de marchés donnant des renseignements sur chaque marché depuis la passation jusqu'à la réception, les PVs de réunions des organes et les registres côtés, paraphés et sans ratures pendant la période sous revue ;
- la transmission des informations à l'ARCOP notamment les états d'exécution mensuels consolidés du PPM.

3.2.CONSTATS PRELIMINAIRES SUR L'EXHAUSTIVITE DES MARCHES COMMUNIQUEES, DES DOCUMENTS ATTENDUS ET SUR L'UTILISATION DE METHODES PEU COMPETITIVES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE

3.2.1. Commentaire sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante

Le démarrage des travaux sur le terrain a été marqué par la transmission par l'ARCOP de la liste des marchés passés par l'autorité contractante au titre de la gestion budgétaire sous revue. Par ailleurs, au regard des documents soumis à son appréciation, la mission n'a pas pu se prononcer sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante en raison du défaut de la tenue d'un registre des engagements sur la période sous revue.

3.2.2. Commentaire sur l'exhaustivité des documents attendus par la mission

Observations

Le démarrage des travaux auprès de l'Autorité contractante a été marqué par la collecte de divers documents relatifs à la procédure de passation et d'exécution des marchés publics sélectionnés à la suite d'une liste de pièces communiquée.

Cette collecte se traduit par un **taux d'incomplétude de 26%** dont les résultats détaillés sont présentés en annexe 2. Ce taux s'explique par l'inexistence ou l'indisponibilité des documents ci-après :

Pièces d'ordre général

La preuve de publication du plan global de passation dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle à priori.

🚩 Pièces d'ordre spécifiques à chaque marché

- Déclaration d'impartialité signée par les membres des commissions (CRAM & SCT) (cf. marchés 2 et 3) ;
- registre d'enregistrement des plis ou liste d'émargement des déposants des plis (cf. marché 1)
- Lettres de transmission ou bordereaux d'envoi des résultats des travaux de la Commission Régionale d'attribution des marchés (CRAM) à la Direction Régionale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers (DR-CMEF (marchés 2 et 3) ;
- Etc.

Recommandation

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à l'archivage des dossiers de marchés conformément à la réglementation en vigueur.

3.2.3. Commentaire sur l'utilisation des procédures peu ou non compétitives par l'autorité contractante pendant la période sous revue

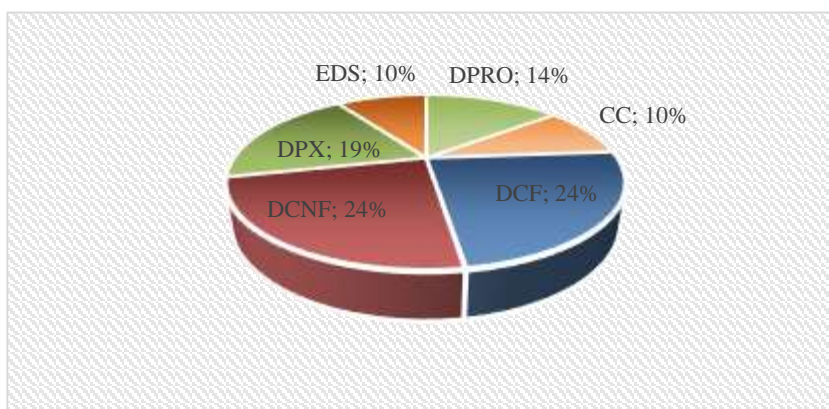
La répartition des marchés publics passés par procédure par l'autorité contractante se présente comme suit :

Tableau : Récapitulatif des marchés passés par procédure

MP	Nombre	% Nombre
DPRO	3	14%
CC	2	10%
DCF	5	24%
DCNF	5	24%
DPX	4	19%
EDS	2	10%
Total	21	100%

Source : Nos travaux.

De façon graphique, cette répartition par procédure se présente comme suit :



On note qu'au cours de l'exercice 2019, l'autorité contractante a utilisé la demande de cotation formelle (DCF) pour passer 24% de ses marchés publics. Rappelons que la procédure d'appel d'offres ouvert qui est la règle a été utilisée à hauteur de 14% (DPRO-MI) des marchés au titre de la période sous revue.

3.3. CONSTATS SUR LA PASSATION ET L'EXECUTION DES MARCHES SELECTIONNES

3.3.1. Echantillonnage

Sur la base des TDRs de la mission, les résultats de l'échantillonnage des marchés à auditer pour le compte de la gestion budgétaire sous revue se présentent comme suit :

Procédures	Nombre de marchés	Montant des marchés
EDS	1	8 828 000
DPX	2	56 710 210
Total sélectionné	3	65 538 210
Total communiqué	21	145 045 365
%	14%	45%

Nos contrôles sur la passation et l'exécution des marchés portent donc sur **trois (03) marchés** d'une valeur globale de **FCFA 65 538 210**.

Le détail des marchés communiqués et sélectionnés est présenté en annexe 1.

Les anomalies observées aux différentes phases de préparation, de déroulement de la passation à l'attribution et de l'exécution physique des marchés sélectionnés sont résumées dans les paragraphes suivants.

3.3.2. Phase de préparation du marché

a- Contrôles préliminaires d'ordre général

R1 à R8

Observation

La mission a relevé les insuffisances ci-après :

- besoins non formellement exprimés par les services bénéficiaires lors de l'élaboration du PPM (article 5 de l'arrêté 2017_393). En effet, la mission n'a pas reçu les fiches d'expression de besoins relatives aux travaux d'élaboration du PPM. Toutefois suivant nos entretiens avec le point focal de la direction les besoins de chaque service sont exprimés par voie électronique ;
- Absence de l'avis du comité chargé de l'examen du plan de passation des marchés (PPM) (art 5 de l'arrêté 2017_393).

Recommandation

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à :

- recueillir de façon formelle l'expression des besoins auprès des services et directions lors de l'élaboration du PPM ;
- recueillir l'avis du comité chargé de l'examen sur le PPM.

b- Préparation du marché

R9 à R11

La mission n'a relevé aucune anomalie au regard des documents soumis à SON appréciation.

3.3.3. Phase du déroulement de la procédure de passation

a- Respect des conditions spécifiques liées à l'AOR s'il y a lieu

R12 à R16

Non applicable

b- Respect des conditions spécifiques liées à l'ED (Entente Directe) s'il y a lieu

R17 à R21

La mission n'a relevé aucune anomalie au regard des documents soumis à son appréciation.

c- Respect des conditions spécifiques liées à l'AOOA (appel d'offres ouvert accéléré) s'il y a lieu

R22 à R23

Non applicable

d- Respect des conditions spécifiques liées aux procédures allégées s'il y a lieu

R24 à R33

Non applicable

e- Dossier d'appel à concurrence

R36 à R46

Observation

La mission a relevé l'absence de l'une des mentions essentielles prévues dans les dossiers d'appel à candidatures pour les marchés 2 et 3 de l'échantillon. En effet la mission a noté l'absence de la date de dépôts et de l'ouverture des offres de l'autorité habilitée conformément à l'article 51 du décret 2017_0049 qui stipule que l'avis d'appel à concurrence fait connaître au moins (alinéas 06 et 10) « la date limite de réception des offres et lieu, la date et l'heure fixés pour l'ouverture des offres ».

Toutefois lesdites dates sont mentionnées dans les avis d'appel à candidature publiés par la DR-CMEF dans le journal des marchés public.

Recommandation

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à l'avenir à mettre toutes les informations essentielles dans les avis d'appel à concurrence conformément aux textes en vigueur.

f- Présentation des offres

R49 à R53

Observation

La mission a relevé le défaut au niveau de la soumission de l'attributaire des pièces administratives justifiant que la soumission est recevable. En effet dans le cadre de la passation du marché 1 nous avons noté que le prestataire n'a pas fourni toutes les pièces administratives obligatoires.

Recommandation

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à relancer les prestataires avec les accusés de réception pour obtenir toutes les pièces obligatoires dans le cadre de l'exécution des marchés.

g- Réception des offres

R54 à R56

Observation

La mission a relevé la non mention des informations liées à toute procédure de passation dans un document (registre ou liste émargée des offres réceptionnées) permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de réception des offres (Art 94 du décret 2017_049) pour le marché n° 1 de l'échantillon.

Recommandation

La mission a relevé la non mention des informations liées à toute procédure de passation dans un document (registre ou liste émargée des offres réceptionnées) permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de réception des offres (Art 94 du décret 2017_049). En effet, l'offre du marché 1 de l'échantillon n'est pas inscrite dans ledit registre.

h- Ouvertures des offres

R57 à R70

Observations d'ordre général

La mission a relevé les insuffisances ci-après :

absence au niveau du PV d'ouverture de la mention de la lecture à haute voix et en seul temps des offres techniques et des offres financières en relevant la date et l'heure de dépôt de chaque plis, le nom de chaque soumissionnaire, le montant de chaque offre pour les marchés 2 et 3 de notre échantillon en violation de l'article 98 du décret 2017_0049/PRES/PM/MINEFID.

Recommandations

La mission recommande à l'AC de veiller au respect des dispositions en vigueur en République du Burkina en ce qui concerne les conditions d'ouverture des offres relatives à la lecture à haute voix et en seul temps des offres techniques et des offres financières en relevant la date et l'heure de dépôt de chaque plis, le nom de chaque soumissionnaire, le montant de chaque offre pour les marchés de travaux et de fournitures. Celles-ci devront être transcrites de façon littérale dans le PV d'ouverture des offres.

i- Evaluation des offres et attribution

R71 à R91

La mission n'a relevé aucune insuffisance au regard des documents soumis à son appréciation notamment les dossiers de marchés passés.

j- Approbation des travaux de la CAM

R92

La mission n'a relevé aucune anomalie au regard des documents soumis à son appréciation.

k- Signature et approbation du Contrat de marché

R93 à R100

Observations d'ordre général :

- La mission a relevé que la majorité des pièces essentielles constitutives dans les contrats tels que le CCAP, le CCAG, le CCTP, ...etc. n'a pas été annexée aux contrats examinés ;

Recommandation

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à ce que les pièces essentielles constitutives dans le contrat de marché soient annexées.

3.3.4. Phase de l'exécution (réception et de règlement) du marché

a- Réception et règlement du marché

R101 à R121

Observations d'ordre spécifique

La mission a relevé les insuffisances ci-après :

- non prise en compte de la garantie de bonne exécution suivant les articles 137, 138 du décret 2017_0049/PRES/PM/MINEFID pour les marchés 2 et 3 de l'échantillon;
- non application des pénalités de retard en cas de dépassement des délais contractuels fixés par le marché et non imputables à l'AC. (Art 146 & 163 du décret 2017_049) pour les marchés 2 et 3. La situation se présente dans le tableau ci-après :

Libellé	Délai d'exécution	Date de démarrage (OS)	Date de fin d'exécution	Date de PV de réception	Durée de retard
Marché N° 42/04/09/02/00/2019/ 000001 relatif aux travaux de réalisation de seize (16) sondages en vue de la réalisation de onze (11) forages positifs dans la région du Centre-Est (lot 1)	(60) jours	17/06/2019	15/08/2019	04/12/2019	(03) mois et vingt (20) jours
Marché N°42/04/09/01/00/2019/ 00002 relatif aux travaux de réalisation de onze (11) margelles, la fourniture, la pose de onze (11) PMH et la réalisation de onze (11) superstructures dans la région du Centre-Est lot 2	(60) jours	01/07/2019	29/08/2019	10/12/2019	3 mois et 10 jours

Recommandations

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller pour l'avenir au respect :

- de la retenue de la garantie de bonne exécution lors des paiements (5%) lorsque la nature du marché le nécessite (travaux, équipement) ;
- des clauses contractuelles en ce qui concerne le délai et l'application des pénalités de retard en cas de dépassement de délai d'exécution conformément aux textes en vigueur en République du Burkina.

b- Respect des conditions spécifiques de recours à l'avenant au marché initial s'il y a lieu

R122 à R125

Non applicable. Pas d'avenant dans la liste des marchés.

3.3.5. Commentaire sur les délais de passation et d'exécution des marchés sélectionnés au titre de la période sous revue

Observations d'ordre spécifique

La mission a relevé le non-respect des délais ci-après :

- délai entre la signature du projet de contrat par le titulaire du marché et la notification du marché approuvé et de l'ordre de service par le gestionnaire de crédits ;
- délai entre la pré-réception et la réception provisoire (article 28 de l'arrêté 2017_392).

Par ailleurs, la mission est limitée dans l'appréciation des autres délais du fait de l'absence des pièces (bordereaux de transmission) et/ou de la date certaine de transmission des correspondances.

Recommandations

La mission recommande à l'autorité contractante de veiller à la transmission des documents par décharge de bordereau marquant la date certaine de transmission lors de la passation et l'exécution des marchés.

3.4.CONSTATS SUR LA MATERIALITE PHYSIQUE DES MARCHES SELECTIONNES

Nos constats sur la matérialité physique portent sur le marché ci-après sélectionné de façon aléatoire :

Type de marché	Objet du marché	Montant du marché TTC	RP (1)	RD (2)
Travaux	Travaux de réalisation de onze (11) margelles, la fourniture, la pose de onze (11) PMH et la réalisation de onze (11) superstructures dans la région du Centre-Est lot 2	18 313 600	Oui	Non

(1) Réception Provisoire à la date de la revue (oui/non)

(2) Réception Définitive à la date de la revue (oui/non)

Ils se résument comme suit :

Observation

La mission a relevé les insuffisances ci-après :

- la mission a été limitée aux fins d'apprécier le prélèvement de la TVA à la source et son reversement à l'administration publique en raison de l'absence de l'avis de crédit pour le montant total liquidé ;
- absence de l'avis de crédit pour le montant total de 18 313 600 F CFA liquidé suivant le bon 2019-4214-35 du 13/12/2019 pour tout solde.

Recommandation

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à obtenir l'avis de crédit pour tout paiement effectué sur le compte de la direction.

3.5.CONSTATS SUR LE TRAITEMENT DES PLAINTES EVENTUELLES PAR L'AUTORITE CONTRACTANTE

L'autorité contractante n'a enregistré aucune plainte lors de l'exercice passé sous revue au regard des informations collectées.

IV. ANNEXES

- *Liste des marchés communiqués et Echantillon des marchés sélectionnés respectivement pour l'audit de conformité et pour le contrôle de la matérialité physique (annexe 1)*
- *Tableau statistique sur les pièces demandées par la mission et celles communiquées par l'autorité contractante_ Tableau d'incomplétude (annexe 2)*
- *Fiches d'audit sur la matérialité physique et Vues photographiques (annexe 3)*
- *Liste des personnes rencontrées (annexe 4)*

Annexe 1 : Liste des marchés communiqués et Echantillon des marchés sélectionnés respectivement pour l'audit de conformité et le contrôle de la matérialité physique

Liste des marchés communiqués

N°	Immatriculation du marché	Date d'approbation du marché	Objet du marché	MP	Nom du Titulaire	Montant
1	MARCHE N°42/04/01/09/00/2019/000 01	03/05/2019	Fourniture de lubrifiant au profit de la DREA-Centre Est	EDS	TOTAL BURKINA SA 01 BP 21 Ouagadougou 01 Tél : 25 32 50 00	1 000 000
2	MARCHE N°42/04/01/04/00/2019/000 08	03/05/2019	Abonnement aux journaux et revues au profit de la DREA-CES	DCNF	OUBDA DIEUDONNE Dieudonné OUBDA Tél : 70 12 95 37	200 000
3	MARCHE N°42/04/01/04/00/2019/000 05	29/04/2019	Achat de produits d'entretien au profit de la DREA-CES	DCNF	OUBDA DIEUDONNE Dieudonné OUBDA Tél : 70 12 95 37	699 500
4	MARCHE N°42/04/01/04/00/2019/000 02	03/05/2019	Entretien et maintenance de véhicules à quatre (04) roues au profit de la DREA-CES	DCF	GARAGE SANGO KARIM Karim SANGO Tél : 70 28 13 03	3 998 000
5	MARCHE N°42/04/01/04/00/2019/000 11	18/08/2019	Réfection du circuit électrique au profit de la DREA-CES	DCF	ALI-BATIS Ali KONFE Tél : 76 30 00 25/78 56 50 05	1 869 000
6	MARCHE N°42/04/01/04/00/2019/000 09	29/05/2019	Nettoyage de bâtiments au profit de la DREA-CES	DCNF	GEDEFL Abdramane KONE Tél : 70 73 39 02/78 79 79 16	844 000
7	MARCHE N°42/04/01/07/00/2019/000 02	27/09/2019	Renforcement des capacités du personnel de la DREA-CES sur le Système d'Information Géographique (SIG)	CC	LASSA CONSULTING Lassa KONATE Tél : 70 68 30 07/78 63 89 87	1 595 000
8	MARCHE N°42/04/01/04/00/2019/000 04	20/05/2019	Achat de fournitures de bureau au profit de la DREA-CES	DCF	OUBDA DIEUDONNE Dieudonné OUBDA Tél : 70 12 95 37	1 499 675
9	MARCHE N°42/04/01/09/00/2019/000 02	03/05/2019	Fourniture de carburant au profit de la DREA-CES	EDS	TOTAL BURKINA SA 01 BP 21 Ouagadougou 01 Tél : 25 32 50 00	8 828 000
10	MARCHE N°42/04/01/04/00/2019/000 03 du 29/04/2019	29/04/2019	Entretien et maintenance de climatiseurs au profit de la DREA-CES	DCNF	ALI-BATIS Ali KONFE Tél : 76 30 00 25/78 56 50 05	998 500
11	MARCHE N°42/04/01/04/00/2019/000 07	03/06/2019	Entretien et maintenance de matériel informatique et péri-informatique au profit de la DREA-CES	DCNF	SELECT INFORMATIQUE INTERNATIONAL SARL Hado P. OUEDRAOGO Tél : 78 00 67 94	995 000
12	MARCHE	19/08/2019	Acquisition de matériel et mobilier de	DCF	ALI-BATIS	1 999 500

N°	Immatriculation du marché	Date d'approbation du marché	Objet du marché	MP	Nom du Titulaire	Montant
	N°42/04/01/04/00/2019/000 10		bureau au profit de la DREA-CES		Ali KONFE Tél : 76 30 00 25/78 56 50 05	
13	MARCHE N°42/04/01/04/00/2019/000 06	03/06/2019	Achat de consommables informatique au profit de la DREA-CES	DCF	SELECT INFORMATIQUE INTERNATIONAL SARL Hado P. OUEDRAOGO Tél : 78 00 67 94	1 495 000
14	Marché N°42/04/09/01/00/2019/000 01	03/06/2019	Travaux de réalisation de seize (16) sondages en vue de la réalisation de onze (11) forages positifs dans la région du Centre-Est lot 1	DPX	VIM SARL Martin SEMDE Tél : 25 47 20 81/70 23 97 38	38 396 610
15	Marché N°42/04/09/01/00/2019/000 02	03/06/2019	Travaux de réalisation de onze (11) margelles, la fourniture, la pose de onze (11) PMH et la réalisation de onze (11) superstructures dans la région du Centre-Est lot 2	DPX	VIM SARL Martin SEMDE Tél : 25 47 20 81/70 23 97 39	18 313 600
16	Marché N°42/04/02/06/00/2019/000 01	03/06/2019	Implantation et suivi contrôle des travaux de réalisation de onze (11) forages positifs équipés de PMH dans la région du Centre-Est lot 1	DPRO	BIGH Adama OUEDRAOGO Tél : 25 36 14 88	10 195 200
17	Marché N°42/04/02/06/00/2019/000 02	03/06/2019	MOS en vue de la réalisation de onze (11) forages dans la région du Centre-Est lot 2	DPRO	CACI-C SA Alain H. BOUGOUMA Tél : 25 35 87 36	3 746 500
18	Marché N°42/04/02/07/00/2019/000 01	05/09/2019	Suivi contrôle des travaux de raccordement d'une AEPS dans la région du Centre-Est	CC	CEFDI-Expertise Didier Nestor BAKOUAN Tél :	1 000 000
19	Marché N°42/04/10/02/00/2019/000 01	03/06/2019	Travaux de réalisation de deux cent trente (230) latrines familiales semi-finies dans la région du Centre-Est lot 1	DPX	SOMOUF SARL Abdoul Moumouni OUEDRAOGO Tél : 25 50 33 37/78 27 26 75	21 552 700
20	Marché N°42/04/10/02/00/2019/000 02	03/06/2019	Travaux de réalisation de deux cent trente (230) latrines familiales semi-finies dans la région du Centre-Est lot 2	DPX	SOMOUF SARL Abdoul Moumouni OUEDRAOGO Tél : 25 50 33 37/78 27 26 75	21 878 380
21	Marché N°42/04/02/06/00/2019/000 03	03/06/2019	Suivi contrôle travaux de réalisation de quatre cent soixante (460) latrines familiales semi-finies dans la région du Centre-Est (lot 3)	DPRO	CCD SARL Lamini SORE Tél : 25 41 41 89	3 941 200

145 045 365

NB : MP/Mode de passation ; TP/Type de prestations ; SF/ Sources de financement

Tableau démonstratif de la sélection des marchés

Procédures	Marchés communiqués	Marchés sélectionnés	% de sélection	Référence
ED	0	0	0,00%	45%
EDs	2	1	50,00%	5%
Recours	0	0	0,00%	25%
Convention	0	0	0,00%	25%
Autres	19	2	10,50%	-
TOTAL	21	3	14%	100

Liste des marchés sélectionnés

N°	Immatriculation du marché	Date d'approbation du marché	Objet du marché	Mode de passation	Type de prestation	Source de financement	Nom du Titulaire	Montant	Etat d'exécution du marché
01	MARCHE N°42/04/01/09/00/2019/00002	03/05/2019	Fourniture de carburant au profit de la DREA-CES	ED S	F	BN	TOTAL BURKINA SA 01 BP 21 Ouagadougou 01 Tel : 25 32 50 00	8 828 000	Exécuté
02	Marché N°42/04/09/01/00/2019/00001	03/06/2019	Travaux de réalisation de seize (16) sondages en vue de la réalisation de onze (11) forages positifs dans la région du Centre-Est lot 1	DPX	T	BN	VIM SARL Martin SEMDE Tél : 25 47 20 81/70 23 97 38	38 396 610	Exécuté
03	Marché N°42/04/09/01/00/2019/00002	03/06/2019	Travaux de réalisation de onze (11) margelles, la fourniture, la pose de onze (11) PMH et la réalisation de onze (11) superstructures dans la région du Centre-Est lot 2		T	BN	VIM SARL Martin SEMDE Tél : 25 47 20 81/70 23 97 39	18 313 600	Exécuté

Annexe 2 : Tableau statistique sur les pièces demandées et communiquées _ Tableau d'incomplétude

N°	Pièces attendues par marché	1	2	3	Nbre de pièces obtenues (b)	Nbre de pièces attendues (a)	% d'incomplétude (1-b/a)
Pièces d'ordre général							
1	Budgets approuvés et exécutés conformément à la loi et de toutes les annexes aux états financiers telles que prévues par le SYSCOA				1	1	0%
2	Balances des comptes ainsi que le grand livre définitif des comptes de l'exercice et correspondants aux états financiers approuvés par les organes délibérants, journal d'opération (gestion en régie) s'il y a lieu				1	1	0%
3	Comptes administratifs et de gestion pour les collectivités locales				0	0	#DIV/0!
4	Agrément du maître d'ouvrage délégué, son manuel de procédures et la lettre de validation du manuel de procédures				0	0	#DIV/0!
5	Plan de passation des marchés, son état d'exécution ainsi que la liste complète des contrats exécutés au cours des gestions 2018 et 2019 par mode de passation et par type de prestation				1	1	0%
6	Avis général de passation des marchés au titre des gestions 2018 & 2019				0	0	#DIV/0!
7	Preuve de publication de l'avis général de passation dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle a priori				0	0	#DIV/0!
8	Rapport de délibération du comité chargé de l'examen du PPM				0	1	100%
9	Acte d'approbation du PPM par l'ordonnateur du budget				1	1	0%
SOUS TOTAL =====>					4	5	20%
Pièces spécifiques à chaque marché							
10	Dossier d'appel à concurrence (DAC) validé par la Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers (DG-CMEF), et éventuellement ses additifs ou modificatifs	N/A	1	1	2	2	0%
11	Lettres de transmission ou bordereaux d'envoi du DAC à la Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers (DG-CMEF) s'il y a lieu (N/A pour les procédures allégées)	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
12	Avis de conformité et/ou de rejet de la DG-CMEF sur le DAC (N/A pour les procédures allégées)	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
13	Avis d'appel à concurrence, son additif et/ou son avis de reports éventuels ;	N/A	1	1	2	2	0%
14	Preuve de publication de l'avis d'appel à concurrence, son additif et/ou son avis de reports éventuels (N/A pour les procédures allégées)	N/A	1	1	2	2	0%
15	Avis de convocation des membres de la CAM (N/A pour la DC)	N/A	1	1	2	2	0%
16	Courriers déchargés des convocations avec les membres et observateurs	N/A	0	0	0	2	100%
17	Déclaration d'impartialité signée par les membres des commissions (CAM & SCT) (N/A pour la DC)	N/A	0	0	0	2	100%
18	Offres ou propositions des soumissionnaires ;	0	1	1	2	3	33%
19	Registre d'enregistrement des plis ou liste d'émargement des déposants des plis	0	1	1	2	3	33%
20	PV d'ouverture des offres	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
21	Acte de désignation des membres de la SCT (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
22	Rapport d'évaluation des offres de la sous-commission technique ou rapport d'analyse de la CAM pour la DC, la DPx et la DPA	N/A	1	1	2	2	0%
23	Avis des observateurs sur les travaux d'ouverture et de délibération de la CAM transmis à l'autorité chargée de l'approbation des travaux (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	N/A	N/A	N/A	0	0	0%

N°	Pièces attendues par marché	1	2	3	Nbre de pièces obtenues (b)	Nbre de pièces attendues (a)	% d'incomplétude (1-b/a)
24	Procès-verbal de délibération et la fiche de synthèse de la CAM	N/A	1	1	2	2	0%
25	Preuves d'approbation des travaux de la CAM par l'organe délibérant ou par le Conseil des Ministres si montant du marché supérieur à 3 milliards (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
26	Lettres de transmission ou bordereaux d'envoi des résultats des travaux de la Commission d'attribution des marchés (CAM) à la Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers (DG-CMEF) s'il y a lieu	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
27	Avis de conformité et/ou de rejet de la DG-CMEF sur les résultats des travaux de la CAM (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
28	Preuve de la publication du PV d'attribution provisoire dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle	N/A	1	1	2	2	0%
29	Courrier de notification à l'attributaire provisoire ou d'invitation à la négociation pour les PI	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
30	Preuve de publication des résultats de l'évaluation technique pour les PI	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
31	Preuve de transmission des offres financières des soumissionnaires non retenus ou Enveloppes non ouvertes des soumissionnaires écartés pour les PI	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
32	Preuves de l'invitation des soumissionnaires à l'ouverture des offres financières pour les PI	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
33	Preuve de publication des résultats des offres financières pour les PI dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
34	Courriers de demande des motifs de rejets par le soumissionnaire non retenu	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
35	Réponse de l'autorité contractante au courrier de demande des motifs de rejets	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
36	Procès-verbal de négociation pour les PI	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
37	Avis de la DG-CMEF sur le projet de contrat sauf pour les MOD	1	1	1	3	3	0%
38	Courrier de notification/Bordereau d'envoi du contrat au titulaire pour enregistrement	0	0	0	0	3	100%
39	Contrat signé, immatriculé, approuvé et enregistré (et toute explication sur les écarts entre le contrat signé, l'offre retenue et les dispositions du dossier d'appel d'offres)	1	1	1	3	3	0%
40	Ordres de service (démarrage, suspension, reprise, etc.)	1	1	1	3	3	0%
41	Bon de commandes pour les marchés à commandes et de clientèle	1	N/A	N/A	1	1	0%
42	Eventuels avenants au contrat	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
43	Lettres de demande de réception adressées par le titulaire à l'AC	0	0	0	0	3	100%
44	PV de réception (pré-réception technique, provisoire et définitive)	1	1	1	3	3	0%
45	Preuve de transmission des rapports de pré-réception provisoire/définitive technique au maître d'ouvrage par le Service chargé du contrôle technique pour les marchés de travaux ou d'équipements	N/A	1	1	2	2	0%
46	Réponse à la demande de réception définitive à l'entrepreneur	N/A	N/A	N/A	0	0	0%

N°	Pièces attendues par marché	1	2	3	Nbre de pièces obtenues (b)	Nbre de pièces attendues (a)	% d'incomplétude (1-b/a)
		A	A	A			
47	Attestations de service fait ou bordereaux de livraison	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
48	Rapports (livrables) validés pour les PI ainsi que les rapports de validation	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
49	Demandes de paiement (avance, décomptes, attachements ou factures définitives) et les preuves de paiement (remises de chèques, virements)	1	1	1	3	3	0%
50	Reçus de demande de liquidation, les factures définitives ou tout registre d'enregistrement des demandes de paiement	1	1	1	3	3	0%
51	Etat de liquidation des pénalités de retard	N/A	0	0	0	2	100%
52	Caution de l'avance de démarrage	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
53	Caution de bonne exécution	N/A	0	0	0	2	100%
54	Preuve de remboursement de la caution de bonne exécution si réception définitive	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
SOUS TOTAL =====>		7	16	16	39	55	29%
Pièces complémentaires relatives aux procédures exceptionnelles (Urgence, allégée)							
55	Requête d'avis et l'avis de conformité/de rejet de la D-CMEF (entente directe, appel d'offres restreint ou appel d'offres accéléré)	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
56	Lettre de demande d'autorisation pour l'AOR ou l'ED	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
57	Autorisation de l'autorité compétente (entente directe, appel d'offres restreint ou appel d'offres accéléré)	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
58	Décharges des Lettres d'invitation à soumissionner pour les consultations restreintes (appel d'offres restreint, demandes de cotations et consultation de consultants)	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
59	Lettre de notification d'attribution pour les procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
60	Compte rendu du Conseil des ministres ou du Conseil de collectivité, le rapport en Conseil pour l'approbation des travaux des CAM et pour l'entente directe	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
61	Demandes d'autorisation pour les avenants et les avis d'autorisations de la DR-CMEF	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
SOUS TOTAL =====>		0	0	0	0	0	0%
Pièces complémentaires relatives à la matérialité physique des marchés de travaux et de fournitures							
62	Rapport d'étude de faisabilité couvrant les aspects techniques, financiers, environnementaux, sociétaux préalables à la réalisation des travaux	N/A	N/A	N/A	0	N/A	0%
63	Dossier d'exécution validé par le service compétent (Service technique, Maître d'Ouvrage)	N/A	1	1	2	2	0%
64	Plans de recollement	N/A	N/A	N/A	0	N/A	0%

N°	Pièces attendues par marché	1	2	3	Nbre de pièces obtenues (b)	Nbre de pièces attendues (a)	% d'incomplétude (1-b/a)
65	PV de réunion de chantier	N/A	1	1	2	2	0%
66	Rapport de supervision et de contrôle du service technique ou du bureau de contrôle	N/A	1	1	2	2	0%
67	Comptabilité matière (registre ou fiche de stock des matières montrant les sorties et les entrées de biens)	1	1	1	3	3	0%
68	Guide de procédures sur la gestion de la comptabilité matières	0	0	0	0	1	100%
	SOUS TOTAL ==>>>>	1	4	4	9	10	10%
	TOTAL ==>>>>	8	20	20	52	70	26%

Annexe 3: Fiches d'audit et les Vues photographiques pour la matérialité physique du marché

Fiche d'audit sur la matérialité

N°	Contrôles effectués	Risque d'anomalies significatives
R1	<i>Contrôle de l'existence de certaines pièces liées à la matérialité physique</i>	Rien à signaler
R2	<i>Réalité physique</i>	Rien à signaler Confère vue photographique
R3	<i>Conformité des prestations vis-à-vis de l'offre</i>	Rien à signaler
R4	<p><i>4.1. Conformité physique des prestations avec les documents liés à l'exécution</i></p> <p><i>4.2. Qualité, véracité et sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques</i></p> <p><i>4.3. Conformité vis-à-vis des plans et cahier de charges</i></p> <p><i>4.4. Conclusion sur la Conformité de la réception, de la livraison ou de l'achèvement s'il y a lieu</i></p>	Rien à signaler
R5	<i>Cohérence des quantités par grande rubrique et par sondage</i>	Rien à signaler
R6	<i>Existence de malfaçons éventuelles et leur mise à jour/correction</i>	Rien à signaler
R7	<i>Existence de dangers environnementaux et sociaux futurs pouvant découler des travaux</i>	Rien à signaler
R8	<i>Concordance entre le niveau d'exécution physique et les décaissements en cas de non achèvement des travaux à la date de l'audit</i>	<ul style="list-style-type: none"> - La mission a été limitée aux fins d'apprécier le prélèvement de la TVA à la source et son reversement à l'administration publique en raison de l'absence de l'avis de crédit pour le montant total liquidé ; - absence de l'avis de crédit pour le montant total de 18 313 600 F CFA liquidé suivant le bon 2019-4214-35 du 13/12/2019 pour tout solde.
R9	<i>Existence d'un Avenant au marché initial</i>	Non applicable



Annexe 4: Liste des personnes rencontrées



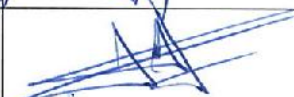

SYNEX-CMC

LISTE DE PRESENCE DE LA SEANCE DE RESTITUTION

Objet : Mission d'audit des marchés publics au titre des exercices 2018 & 2019

Nom de l'autorité contractante : DIRECTION REGIONALE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT DU CENTRE-EST

Date : 07/12/2020

N°	NOMS ET PRENOMS	STRUCTURE	TITRE	CONTACTS ET EMAILS	EMARGEMENT
1	KABORE Kondouyou	DREA-CES	SAF	68186268 kkondouyou1@gmail.com	
2	ZOUBGA G. A. Faissal	DREA-CES	Agent SAF	72239847 faissalzoubga@gmail.com	
3	KOAMA Fidèle	DREA-CES	DR	71283560 koamasou84@yahoo.fr	
4	ANIMAKA D. Olivier	SYNEX-CMC	Chef de mission	64494085/69652888 +229 97125848	
5					
6					
7					